

Oxurion annonce l'Ouverture d'une Procédure de Réorganisation Judiciaire Privée

Louvain, BELGIQUE – 3 septembre 2024 – 21h30, [Oxurion NV](#) (Euronext Bruxelles : OXUR), entreprise biopharmaceutique basée à Louvain, annonce l'ouverture d'une procédure de réorganisation judiciaire privée (PRJ), approuvée par le tribunal de Leuven le 22 août 2024.

Le 20 novembre 2023, la société a annoncé que les résultats de son étude KALAHARI Phase 2, Part B n'étaient pas satisfaisants et qu'elle avait décidé de préparer le dépôt de bilan.

Le 28 décembre 2023, la société a cependant annoncé qu'elle avait conclu un accord avec le fonds Atlas, avec lequel un programme de financement avait été conclu en mars 2023. En exécution de cet accord, Atlas continue à financer Oxurion dans le cadre du programme de financement existant, en vue de soutenir le programme préclinique d'Oxurion.

En outre, Oxurion annonçait dans le même temps vouloir mettre en place un plan de restructuration de la dette avec les créanciers de la Société. En effet, à l'ouverture de la procédure, le montant total de la dette de la Société s'élevait à 14.7M€ dont 9M€ dus à Atlas.

Depuis le début de l'année, des discussions ont été menées avec certains créanciers de la Société, qui ont pu mener à des accords avec certains d'entre eux.

Cependant, étant donné le montant total de ses dettes, la société a souhaité pouvoir bénéficier des possibilités offertes par la procédure de réorganisation judiciaire privée.

Cette procédure permettra d'initier des discussions confidentielles avec les créanciers de la société.

Ilse Van de Mierop, a été désignée par le tribunal en qualité de praticienne de la réorganisation pour accompagner Oxurion dans l'élaboration de son plan. Ce plan aura pour but de permettre à Oxurion la réalisation de son double objectif (i) en poursuivant son programme de R&D actuel dans le domaine de l'Atrophie Géographique et (ii) en menant à son terme l'acquisition du CRO avec qui une lettre d'intention a été conclue le 6 juillet 2024. Oxurion espère atteindre une diminution significative du montant de ses dettes via un abatement des créances, et ce avant la fin de cette année. Le calendrier des différentes étapes n'est cependant pas encore déterminé.

La société informera le marché des évolutions de la procédure.

À propos d'Oxurion

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est engagée dans le développement de thérapies ophtalmiques standard de nouvelle génération pour le traitement des maladies de la rétine. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante www.oxurion.com

Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

Contacts :

OXURION NV:

Pascal Ghoson, CEO
pascal.ghoson@oxurion.com